

NON-VIOLENCE



Vos dons pour la non-violence

Non-violence XXI – 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil Tél : (33) 1 45 48 37 62

coordination@nonviolence21.org – www.nonviolence21.org

Montreuil, le 29 avril 2021

RETROSPECTIVE des 20 ans 2001-2021

ET

RAPPORT D'ACTIVITE 2020 ET D'ORIENTATION 2021-2022

Ce rapport se divise en deux parties (+ annexes), la première est consacrée à une rétrospective des 20 premières années de Non-violence XXI et la seconde présente le traditionnel rapport d'activités de l'année 2020 et les orientations proposées pour 2021/22.

RETROPECTIVE des 20 ans 2001-2021

- **Déjà 20 ans**
- **La mutation progressive de Non-violence XXI**
- **20 ans et quelques chiffres**
- **Nos personnalités membres**

RAPPORT D'ACTIVITE 2020 ET D'ORIENTATION 2021-2022

- 1- Le nouveau partenariat avec la FPH et l'activité propre à NVXXI
- 2- Le financement des projets non-violents
 - 2-1- Projets financés en 2019
 - 2-2- Procédure d'attribution des aides, suivi et valorisation des projets financés
 - 2-3- Nouveau projet propre à NVXXI : « Répondre aux critiques de la non-violence »
- 3- Faire connaître Non-violence XXI
 - 3-1- COVID19, Un an déjà !
 - 3-2- Réflexion sur la nouvelle identité de Non-violence XXI
 - 3-3- Développement des dons
 - 3-4- L'agenda de la solidarité
 - 3-5- Les Miniguides, dépliants et brochures
 - 3-6- La Newsletter
 - 3-7- La Lettre aux donateurs
 - 3-8- Site internet et réseaux sociaux
 - 3-9- Les Télécauseries
 - 3-10- Les podcasts
- 4- Liens avec le Fonds de dotation

- 5- La vie associative
 - 5-1- Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration
 - 5-2- Les nouvelles fonctionnalités de NVXXI
 - 5-3- Relations avec les fondations
- 6- Fonctionnement - Coordination
- 7- Rapport financier

ANNEXES :

- 1- Analyse des dons en 2020
- 2- Bilan & Compte d'exploitation 2020 et le budget prévisionnel 2021/22
- 3- Liste des aides financières accordées en 2020
- 4- Rapport d'activité et comptes 2020 du Fonds de dotation.
- 5- Les contributions sur "vision, mission et valeurs", préalable à la mise en place d'un groupe de réflexion sur l'identité de NVXXI (Florent Compain). (Envoyé séparément)
- 6- Communiqué du MAN à l'occasion du décès de Simone de Bollardière

RETROSPECTIVE des 20 ans 2001-2021

Déjà 20 ans !

NVXXI est le fruit d'une vision transversale de la non-violence, sans doute une originalité française. D'abord créée pour mutualiser et coordonner les recherches de financements, NVXXI rassemble aujourd'hui presque toute la palette des acteurs non-violents en France. L'association est progressivement devenue un lieu privilégié pour faire avancer et se confronter les différentes pratiques et visions non-violentes : la non-violence politique du MAN y croise la non-violence activiste des Désobéissants, la formation à la régulation des conflits de l'IFMAN y croise celle des formations à l'action non-violente d'Alternatiba, l'éducation à la non-violence de Génération médiateurs se croise avec l'apprentissage de la lutte non-violente d'Alliances citoyennes, la Communication non-violente croise la politique de communication des Amis de la Terre, etc...

Non-violence XXI a eu 20 ans le 9 mars 2021 si l'on date sa naissance du dépôt des statuts en préfecture avec 9 organisations non-violentes françaises (ONV) réunies en assemblée générale fondatrice le 2 février 2001.

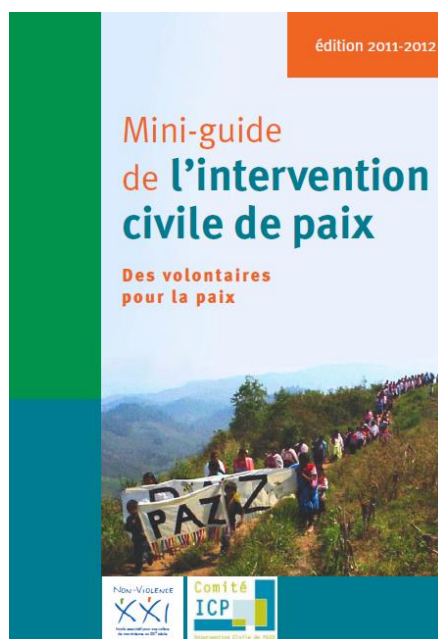


Qui est Non-violence XXI ? Nous posions déjà cette question pour les 10 ans et trouvons la réponse dans nos statuts : « *L'objet principal est d'œuvrer à la conception et au développement d'une Culture de non-violence dans le but de renforcer la régulation non-violente des conflits par tous les acteurs de la société. Les moyens sont la communication sur la non-violence pour l'appel à don et la redistribution aux projets œuvrant dans cette direction.* »

Un 2^e objet a été ajouté aux statuts en 2018 : « *Non-violence XXI a pour objet secondaire de favoriser les rencontres et de mutualiser des initiatives allant dans le sens du développement des organisations non-violentes françaises, et de la promotion de la résolution non-violente des conflits.* » Ce 2^e objet est à l'origine de la réflexion sur la nouvelle identité qui a été enclenchée en mars 2021.

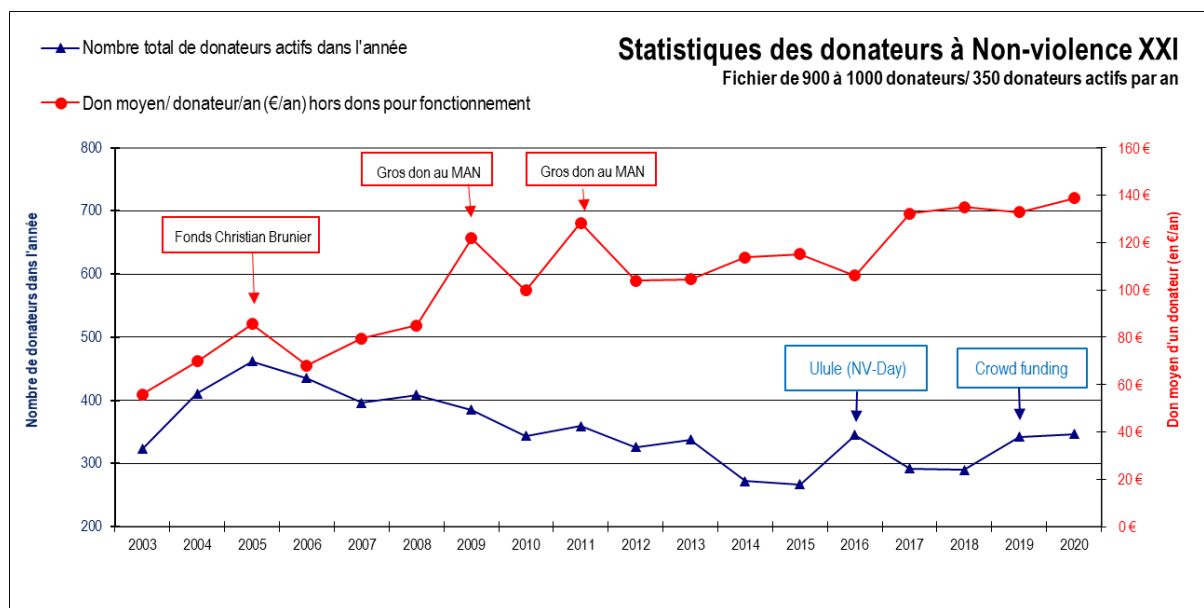
L'une des évolutions majeures depuis 20 ans est l'introduction puis la montée en puissance de l'engagement de Non-violence XXI dans l'action non-violente. L'action non-violente est maintenant totalement intégrée dans les activités de NVXXI ; commencée timidement avec l'introduction du « Fonds Christian Brunier pour l'action non-violente » en 2005, cette orientation a pris une importance majeure depuis 2019 avec le lancement d'une première campagne d'ampleur « Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ? »

La mutation progressive de Non-violence XXI



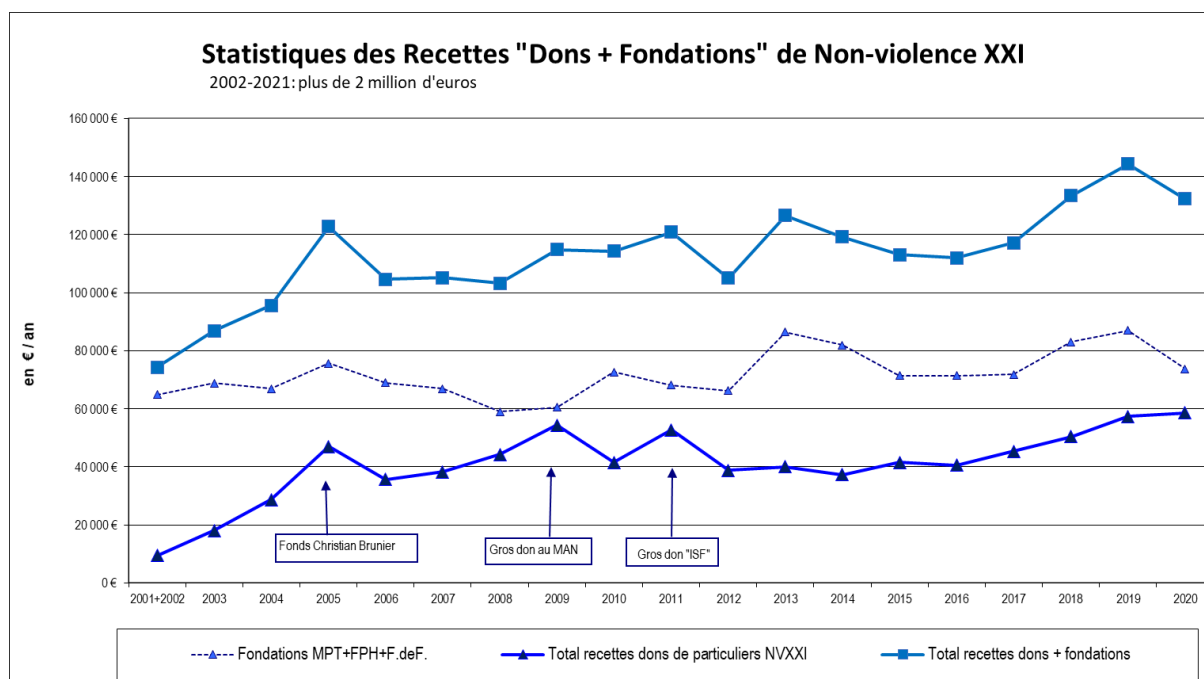
Ces quatre images résument l'évolution de Non-violence XXI : la première cible choisie fut la plus consensuelle, l'éducation à la non-violence, puis, très vite l'intervention civile de paix ; à partir de 2006, Non-violence XXI aborde l'action non-violente en créant un fond entièrement dédié à l'action non-violente tout en refusant de « prendre parti » pour les revendications elles-mêmes afin de rester dans la notion d'intérêt général. Non-violence XXI franchit un nouveau pas en 2017 en s'impliquant directement dans des actions de communication pour promouvoir l'action non-violente.

20 ans en quelques chiffres :



Le total des dons n'a cessé d'augmenter depuis 20 ans mais ...lentement. Le nombre de donateurs annuels, après avoir connu un pic en 2005 (création du Fonds pour l'action non-violente à la suite du décès de Christian Brunier) s'est stabilisé autour de 350 par an. En revanche, notre base est stable autour du millier de donateurs dont seule une partie donne chaque année ou régulièrement.

L'augmentation des dons provient de l'augmentation continue du don moyen par donateur qui dépasse 140€ par an en 2020 (moyenne excluant les dons importants exceptionnels).



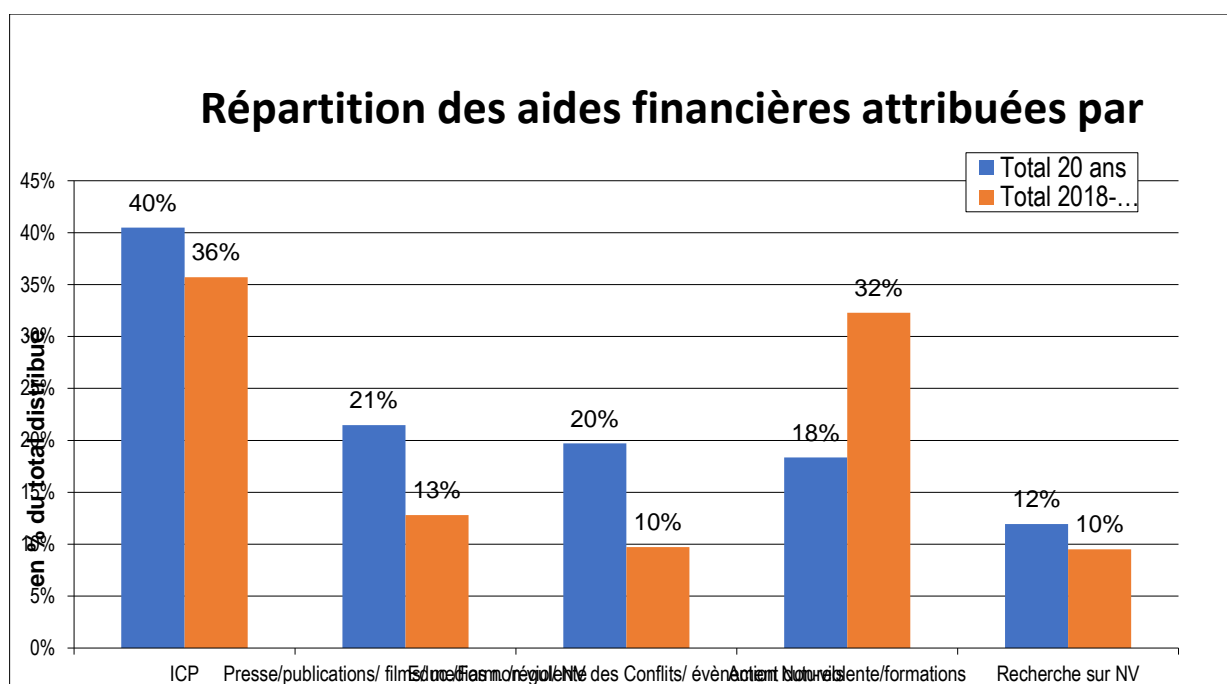
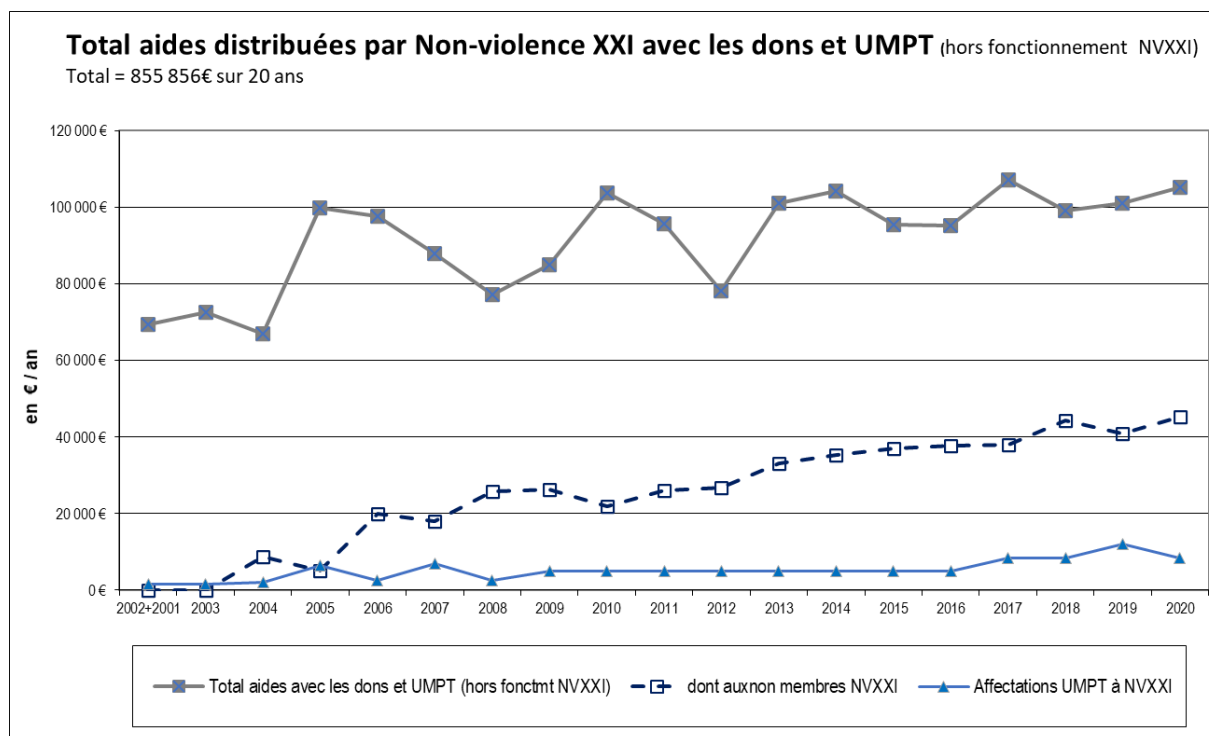
Trois fondations ont fortement accompagné Non-violence XXI :

- **Un monde par tous (UMPT)** qui fut à l'origine de la création de NVXXI afin de mieux gérer ses aides aux organisations non-violentes ; UMPT est restée le plus fidèle et le plus important soutien de NVXXI.

- **La Fondation de France** qui a aidé au démarrage de Non-violence XXI pendant 3 ans (aide « Tête de réseau ») puis l'a accompagnée de façon occasionnelle mais significative jusqu'en 2014
- **La FPH (Fondation Charles Léopold Meyer pour le progrès de l'Homme)** qui, après avoir aidé les premières années, s'est éloignée avant de revenir en force en 2021 avec de nouveaux objectifs.

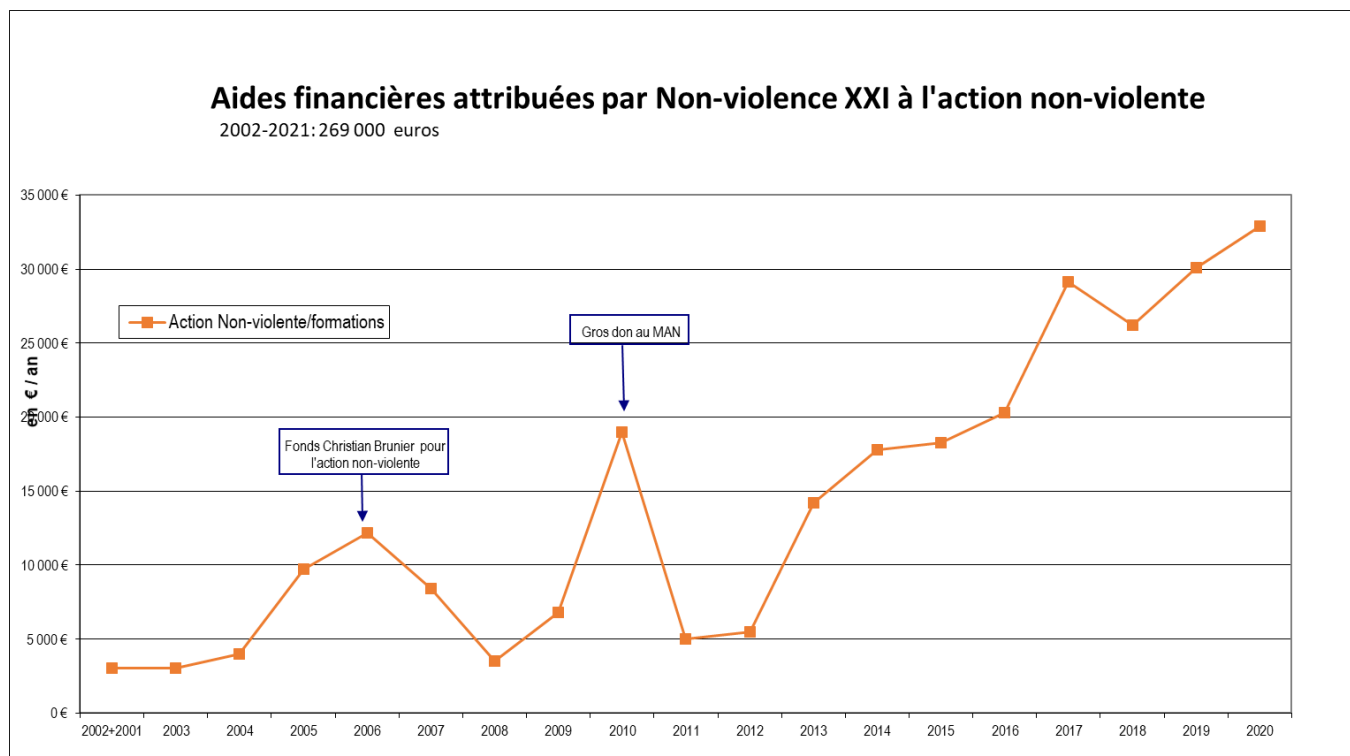
Les aides de la fondation UMPT (fonctionnement, projets et aides à redistribuer) ont toujours été supérieures aux recettes des dons de particuliers. Ce sont ces aides qui ont permis à Non-violence XXI d'exercer son activité de financement de la non-violence et ont facilité son développement.

Grâce aux dons et à l'aide annuelle de UMPT, Non-violence XXI a régulièrement augmenté le montant des aides financières (AF) aux projets non-violents (en sus de ses actions propres). Ces AF dépassent les 100 000 € par an depuis quelques années comme le montrent les graphiques ci-dessous.



La forte dominance de l'ICP est due au soutien accordé régulièrement au Comité ICP depuis 2002 (plus de 10 000 € par an jusqu'en 2011 et 8 500 € par an depuis 2012).

Malgré l'importance des aides à l'ICP dont une part va au Comité français pour l'ICP, l'immense majorité des aides est attribuée sur des activités en France (entre 75 et 80% des aides totales).



L'action non-violente est, depuis 2019, le premier thème soutenu par NVXXI, à égalité avec l'ICP. Pour rester dans le cadre de son objet officiel, NVXXI veille à ce que ces actions contribuent bien à l'intérêt général : « Contre les injustices, choisissons l'action non-violente ».



En 2021, cette orientation devient centrale avec le partenariat signé pour 3 ans (2021-2023) avec la FPH.

Nos personnalités membres

De 2001 à 2020, 27 personnalités, choisies en tant que références sur la non-violence, ont rejoint Non-violence XXI ; certaines sont ou ont été actives, voire très actives et d'autres pas du tout, souvent en fonction des propres sollicitations de NVXXI. Ces personnalités représentent toutes les tendances de la non-violence et participent à l'image globale de Non-violence XXI.

13 de ces membres encore en vie sont entrés avant 2011 :

- **Marie Pierre Bovy**, ex-présidente de l'IFOR (International Fellowship For Réconciliation)
- **Isabelle Filliozat**, psychothérapeute, auteure d'ouvrages sur le développement personnel
- **Léon Maillé**, paysans du Larzac
- **Guy Aurenche**, avocat, ancien Président de l'ACAT (Action des Chrétiens contre la torture)
- **Christian Delorme**, prêtre et membre du Conseil National de l'Intégration
- **Edgar Morin**, sociologue
- **Bernard Quelquejeu**, Dominicain, Théologien moraliste
- **Jacques Stewart**, Pasteur, ex-Pdt Fédér. Protestante de France, ex-négociateur Nouvelle Calédonie
- **Jacques Sémelin**, chercheur CNRS et Dir. de thèse à L'Institut de Sciences Po de Paris
- **François Roux**, avocat, défenseur des droits de l'homme
- **Jean-Marie Muller**, écrivain et philosophe
- **Christian Mellon**, Prêtre jésuite, auteur d'ouvrage sur la non-violence
- **Yazid Kherfi**, consultant en prévention urbaine.

Depuis 2011, 7 autres personnalités de la non-violence sont entrées :

- **Maryse Vaillant**, écrivaine
- **Maria Biedrawa**, formatrice à la non-violence
- **Jean-François Bernardini**, leader du groupe i Muvrini.
- **José Bové**, militant non-violent et ancien député européen.
- **Jean-Noël Etcheverry** dit « Txetx », militant basque.
- **Kaddour Hadadi** dit « HK » chanteur avec le groupe des Saltimbanks.
- **Ogarit Younan**, fondatrice de l'Université de la non-violence à Beyrouth.

Depuis 2001, nous déplorons malheureusement le décès de huit de nos membres :

- **Bernard Clavel**, Romancier
- **Jean-Pierre Vernant**, anthropologue et historien.
- **Marysette Tarlier** paysanne du Larzac
- **Maryse Vaillant**, écrivaine
- **Simone de Bollardière**, militante de la non-violence
- **Françoise Héritier**, anthropologue, Collège de France
- **Stéphane Hessel**, ancien ambassadeur de France à l'ONU
- **Paul Virilio**, chercheur et écrivain

RAPPORT D'ACTIVITE 2020 ET D'ORIENTATION 2021-2022

1- Le nouveau partenariat avec la FPH et l'activité propre à NVXXI

2020 en quelques points résumés :

- Les dons sur les 4 fonds traditionnels sont toujours en régulière augmentation depuis 2016 et cette augmentation (+11%) s'est un peu accélérée en 2020, mais l'objectif de 75 000 € de dons totaux ne paraît pas atteignable en un an. Le don annuel moyen par donateur continue d'augmenter (139 €/ an/ donateur) ; le nombre de donateurs actifs augmente de 5%, mais reste insuffisant (352). On observe une croissance exponentielle des dons sur le fonds « non affecté » et on peut imaginer que cela vient des actions non traditionnelles réalisées en 2020, notamment sous l'impulsion de Johann Naessens, notre coordinateur.
- Pas de nouvelles promesses fermes de legs en 2020 mais beaucoup d'actions de communication engagées sur ce thème avec certains membres (Alternatiba, ANV-Cop21, Amis de la terre, IRNC, ANV et sans doute bientôt le MAN).
- Développement des partenariats avec nos membres et les associations financées, notamment autour de la campagne « **Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ?** », avec des conséquences positives sur le nombre de donateurs et les dons en 2020. Il nous reste à atteindre l'objectif de « *Nous rendre plus accessible au grand public : vulgariser la non-violence, assurer une présentation plus attractive des actions soutenues, développer des moyens de communication plus orientés vers les jeunes générations, refonder et moderniser notre site internet.* ».
- Comme prévu, l'équilibre financier n'a pas été atteint en 2020 et le résultat annuel se solde par un déficit de 9 350 €.

L'an passé, nous avons titré : **C'est bien parti, mais ce n'est pas encore gagné !** Or, la mutation de Non-Violence XXI entamée en 2018 a fait un grand pas en ce début 2021. Suite à des contacts engagés depuis 2016 (rencontre Fondation de France, Un monde par tous et FPH et beaucoup d'autres depuis), nous avons signé un partenariat de 3 ans avec la FPH (Fondation Charles Léopold Meyer pour le progrès de l'homme) avec l'objet suivant « **fédérer les acteurs de la non-violence et promouvoir collectivement l'action non-violente - un appui structurel pour la faïtière des mouvements de la non-violence en France** » voir la convention en annexe. Ce partenariat de 3 années (2021-2023) va apporter à Non-violence XXI 40 000 € par an pour lui permettre de se consolider et de renforcer son rôle de tête de réseau (« faïtière » en Suisse francophone) des « non-violences » en France.

Orientations structurelles pour 2021/2022 : NVXXI doit se renforcer, notamment en :

- **Passant le poste de coordinateur à temps plein**
- **Recrutant une assistance administrative à mi-temps.**
- **Se dotant d'une assistance « com » à préciser**
- **Renforçant ses fonds propres**

2- Le financement des projets non-violents

2-1. Projets financés en 2020 (voir détails en annexe 3)

En 2020, Non-violence XXI a financé 30 projets (27 en 2019 et 26 en 2018) (détails en annexe) et 26 ONV (23 en 2019 et 19 en 2018) dont 10 membres de NVXXI ; le montant total versé (hors actions propres à NVXXI) a été de 95 771 € (87 500 € en 2019 et 90 623 € en 2018).

Commentaires rapides :

- **ICP** : les projets sont toujours importants et les montants en conséquence. Le montant total alloué en 2020 est de 31 700 €.
- **Action non-violente** : depuis 2019, les financements de l'action non-violente sont au même niveau que ceux de l'ICP: 32 800 € ;
- **Autres thèmes** : NVXXI a affecté 10 400 € au financement de projets d'éducation, 13 700 € pour la presse et les médias et 8 700 € à la recherche.
- **Dons pré-affectés** : Cette procédure demeure marginale dans l'activité de NVXXI : 1 600 € ont été pré-affectés par des donateurs pour des associations. Seuls 2 fonds sont encore concernés depuis 2019 : le fonds pour les Désobéissants (FANV) en baisse et le fonds pour l'IRNC (dons ponctuels).

Le CA a, cette année, refusé 7 demandes d'aides et en a reporté 4 sur 2021.

En accord avec la fondation UMPT, les aides régulières qui étaient versées chaque année à certains de nos membres ont été arrêtées, à l'exception du Comité ICP (8 500 € sur le fonds UMPT) et du MAN (5 000 € sur les fonds propres de NVXXI)

2-2- Procédure d'attribution des aides, suivi et valorisation des projets financés

Il n'y a pas eu de changements significatifs sur les procédures d'instruction des demandes de financement : il y a deux dates limites par an (**5 octobre et 5 mars**) pour la remise des demandes sur un format normalisé. Après réception, une première analyse est réalisée par le coordinateur qui crée un dossier sur OneDrive et prépare le projet de tableau Excel qui sera proposé au CA. Les instructions sont ensuite réparties entre plusieurs instructeurs (Eric Egbako pour les dossiers africains, Adrien Roux, Patrick Lesauvage, François Marchand, Georges Leperchey et Florent Compain depuis 2021). Les instructeurs prennent contact directement avec les demandeurs ; un Bureau élargi à tous les instructeurs permet de finaliser le tableau d'affectation qui doit être soumis au CA. L'ensemble de la procédure se fait selon des critères bien définis, qui figurent dans le règlement intérieur. Le suivi des aides (année n+2) est maintenant bien organisé, mais souffre encore de retard et de lacunes ; il est actuellement assuré par Johann Naessens, Georges Leperchey et François Marchand. Plusieurs aides d'un montant faible (500 € environ) sont accordées avec des conditions simplifiées (limitées au retour du rapport d'activité et des comptes de l'association bénéficiaire pour l'année subventionnée).

Rappel des orientations 2020 :

- *Depuis 2018, Non-violence XXI a renforcé ses capacités d'instruction des dossiers de demandes d'aides financières en s'appuyant sur une équipe d'instructeurs plus étoffée, avec des compétences diversifiées (arrivée d'Angela Fontana et de Georges Leperchey). L'année 2021 doit renforcer l'équipe et permettre de consolider la réalisation du suivi des AF. **En partie atteint***
- *La mise en place d'une procédure d'instruction, de décision et de suivi simplifiée pour répondre aux petites demandes (inférieures à 500 € par exemple) n'a pas avancé, mais aucune demande de ce type ne nous est parvenue ! 2020 peut-être l'occasion de la mettre en place. Notons toutefois que, de fait, les quelques AF de 500 € maxi sont suivies de façon plus légères. **Atteint « de fait »***

Orientations pour 2021/22 : Non-violence XXI doit encore renforcer ses capacités d'instruction des dossiers de demandes d'aides financières. Il faudrait prévoir le remplacement d'Eric Egbako, moins disponible, et un instructeur supplémentaire. L'année 2021 doit consolider le suivi des AF notamment avec l'aide d'une assistance administrative.

2-3- Projet lancé en 2019 : « Répondre aux critiques de la non-violence »



Début 2019, Non-Violence XXI a lancé un grand projet initialement intitulé « *Répondre, contrer et résister aux critiques faites à la non-violence* » grâce à un premier soutien de 3 500 € de la fondation Un Monde Par Tous et à une subvention de 4 000 € assurée par le groupe parlementaire des Verts à Bruxelles. Nous nous sommes de fait engagés dans un gros travail de plaidoyer et de sensibilisation à la stratégie de l'action non-violente. En juin 2019, nous avons lancé un premier appel à financement participatif qui nous a permis de récolter un peu plus de 5 000 € de dons. Grâce à ces financements, nous avons engagé un travail conséquent et « transversal » permettant d'occuper davantage l'espace du débat et de gagner en visibilité. Cela s'est traduit par divers événements et initiatives en 2019 puis en 2020. Précisons que la crise sanitaire a de fait ralenti la dynamique et nous a imposé de différer voire d'annuler des événements auxquels nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie. Néanmoins, elle nous a aussi contraint à davantage d'adaptation ce qui nous a aussi permis d'améliorer notre capacité à proposer des événements et outils numériques notamment en lien avec la formation.

En 2019 et 2020, nous avons donc lancé deux campagnes, la première intitulée « ***Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ?*** », la seconde intitulée « ***La non-violence, c'est radical !*** » avec les initiatives suivantes :

- **Avril 2019** : Causerie citoyenne sur le thème « *Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ?* » à la Base
- **Juin 2019** : édition d'une **brochure gratuite sur la force de l'action non-violente** et sa capacité de transformation radicale : l'idée étant d'abord de la diffuser largement (près de 4 000 ont déjà été écoulées) ; ensuite d'apporter une réponse aux arguments de Gelderloos et de donner de la matière à toutes les militantes et tous les militants non-violents de terrain qui se sentent parfois en difficulté face aux attaques des tenants de la diversité des tactiques.
- **Novembre 2019** : Rencontre-débat sur le thème « *La non-violence, une force pour un changement radical* » avec José Bové et Txetx Etcheverry.
- **Décembre 2019** : soirée découverte exposition « *La non-violence, c'est radical* » réalisée grâce au partenariat avec l'EMI (écoles des métiers de l'information). Cette exposition s'appuie sur 12 affiches accompagnées de 12 actions non-violentes « historiques » et a pour objectif principal de montrer que la non-violence est à la fois un puissant levier de transformation de la société et une méthode d'action qui rassemble largement, au contraire d'autres stratégies de lutte.

- **Janvier 2020** : Conférence gesticulée « *Sans haine, sans arme, sans violence – de l'ixérisme à la désobéissance civile* » de Xavier Renou au théâtre de l'Ogresse (Paris 20^e)
- **Mai 2020** :
 - Lancement des « *Télécauseries de Non-Violence XXI* ». Avec le début de la crise sanitaire en mars 2020, nous avons décidé d'organiser des événements en ligne réguliers qui abordent des questions non-violentes diverses via l'actualité de nos partenaires ou via celle de Non-Violence XXI. Nous avons organisé quatre télécauseries sur la médiation dans les quartiers, l'action non-violente et l'intervention civile de paix respectivement avec Médiation nomade, Alternatiba / ANV-COP21, le CACIT et Ogarit Younan, personnalité membre de Non-Violence XXI, activiste libanaise et fondatrice de l'Université AUNOHR, première université au monde entièrement dédiée à la non-violence.
 - Lettre ouverte « *A toutes celles et ceux qui veulent vraiment changer les choses...* » publiée sur notre blog Mediapart et dans tous nos réseaux.
- **Septembre 2020** : Organisation de trois webinaires dans le cadre des Journées internationales de la paix, en partenariat avec le département de Seine-Saint-Denis, sur le thème « *Ensemble, cultivons la paix* » à l'initiative de Pierangela Fontana.
- **Octobre 2020** : Rencontre avec HK à la Base sur le thème de l'engagement non-violent et pour discuter de la sortie de son livre « *Sans haine, sans armes et sans violence* » et captation vidéo avec diffusion en direct sur les pages Facebook de la Base, HK et NVXXI. La vidéo a également été mise en ligne sur notre page Youtube (environ 1 500 vues).
- **Novembre 2020** : Lancement du projet de formation-action autour de l'exposition « *La non-violence, c'est radical* ». Ce projet, initié par Angela Fontana, a pour objectif de proposer un format hybride de formation participative qui prenne comme point de départ les 12 affiches et 12 comptes-rendus (visuels) réalisées par les étudiants de l'EMI. Dans un premier temps et au regard des interdictions liées à la crise sanitaire, il s'agit surtout de développer un format en ligne. Une première session de travail collectif a été réalisée le jeudi 12 novembre afin de poser les bases du projet. A l'issue de cet atelier, il a été convenu que la tâche la plus importante dans un premier temps était de construire les fiches pédagogiques qui doivent accompagner les affiches, soit 12 fiches-synthèses. Johann Naessens a lancé ce travail dans la foulée, d'une part en sollicitant les membres et partenaires de Non-Violence XXI concernés par les actions, d'autre part en rédigeant plusieurs fiches. Six fiches sur les 12 sont actuellement opérationnelles. Parallèlement, Non-Violence XXI a commencé à élaborer des capsules vidéos avec 12 personnalités « en vue » de la non-violence afin de dynamiser ce projet et d'inciter les gens à faire des dons pour la non-violence. Une première capsule a été réalisée avec HK. Une liste de 12 personnes doit être établie avec les membres du Bureau.

Orientations pour 2021/22 : Non-violence XXI va poursuivre et même développer sa campagne, notamment dans le cadre du partenariat avec la FPH, en associant au maximum tous ses membres et avec des partenariats plus ponctuels comme la fondation Lush. Parmi les actions envisagées pour 2021, nous pouvons citer :

- ***Formations-actions (autour de l'expo d'affiches), dont 4 en présentiel***
- ***Les Agoras de la Non-Violence (4 en présentiel)***
- ***La série de podcasts (numérique) 6 ou 12 nouveaux épisodes***
- ***Une nouvelle brochure ?***
- ***Télécauseries (voir plus loin ci-dessous)***
- ***Autres ... ?***

3- Faire connaître Non-violence XXI

3-1- COVID19, un an déjà :

La campagne de NVXXI a souffert de la situation épidémique, néanmoins les Télécauseries et les podcasts de Célia Grincourt intitulés « La Force de la non-violence » sont plutôt des succès.



24 / 03 / 2021 | 18h - 19h

Les Télécauseries de 

Rencontre avec Jacques Sémelin et Gilles Achache

Animée par  Charlotte Secco, chercheuse associée à l'IRNC

www.nonviolence21.org

Intervenants


Jacques Sémelin
Historien, politologue et directeur de recherche au CNRS. Auteur notamment de "Sans armes face à Hitler. La résistance civile en Europe (1939-1943)".


Gilles Achache
Editeur et directeur de la collection Liberté de l'esprit chez Calmann-Lévy.

 A l'occasion de la sortie du livre **Pouvoir de la non-violence** pourquoi la résistance civile est efficace ?

3-2- Réflexion sur la nouvelle identité de Non-violence XXI

Sous l'impulsion des « communicant(e)s » du Bureau, une réflexion pour favoriser un changement d'échelle et penser l'avenir de Non-violence XXI, notamment en matière d'identité visuelle, de positionnement et de message à communiquer, a été enclenchée en mars 2021. Un groupe, mené par Florent Compain, est en création avec un premier texte d'orientation et de méthode de travail. L'année 2021 devrait être mise à profit pour mener à bien cette tâche.

3-3- Développement des dons et donateurs (voir détails dans l'annexe)

Rappelons l'objectif plus symbolique que logique que nous nous sommes donnés en matière de recettes : atteindre une répartition qui serait une situation classique et équilibrée pour une ONG de notre type :

- 1/3 recettes donateurs, soit environ 75 000 € (58 632 € en 2020)
- 1/3 recettes legs 75 000 €, mais lissées sur plusieurs années en attente d'un nouveau legs
- 1/3 recettes de UMPT 73 000 € / an et d'autres fondations (environ 120 000 € prévus en 2021)

La croissance des dons de particuliers a de nouveau été significative en 2020 : le total des dons s'est élevé à 58 632 € en augmentation d'environ 5% par rapport à 2019. Mais cela ne permet toujours pas de prévoir à quelle date l'objectif de 75 000 € de dons sera possible. Notons qu'en 2020 nous estimons les nouveaux donateurs à plus de 70. Le crowdfunding lancé en même temps que le premier confinement en mars 2020 et lié à des événements qui n'ont pas eu lieu ou seulement en numérique a mal fonctionné en 2020 (2230 € récoltés seulement).

Côté legs et donations, il n'y a eu aucune réalisation financière, mais la progression de la notoriété de NVXXI dans ce domaine a été très forte avec des résultats en termes de testaments (en faveur de NVXXI et/ou des ONV membres). Il y a eu 4 nouveaux contacts en 2020 (3 en 2019), notamment en faveur des Amis de la terre.

→ voir le RA du Fonds de dotation en annexe.

Rappel des orientations 2020 :

- *Non-violence XXI vise toujours un objectif de 75 000 € de dons (hors subventions et fondations) à une date difficile à prévoir, mais l'objectif de 65 000 € en 2020 est plausible sauf si l'impact économique du coronavirus nous était négatif ; voir le BP. **Non atteint 58 600 € environ***
- *4 ou 5 nouveaux testateur(trice)s en 2020 pour des legs au Fonds de dotation et/ou ses membres et partenaires. **Atteint (4 contacts)***

Orientations 2021 :

- **Mise en place et premiers résultats du groupe de travail identité de NVXXI.**
- **Non-violence XXI vise toujours un objectif de 75 000 € de dons (hors subventions et fondations) à une date difficile à prévoir, mais un objectif de 63 000 € en 2021 est réaliste ; voir le BP.**
- **4 ou 5 nouveaux testateur(trice)s en 2021 pour des legs au Fonds de dotation et/ou ses membres et partenaires.**

3-4- L'agenda de la solidarité

Non-violence XXI a renouvelé son partenariat avec Ritimo pour l'édition 2021 de l'agenda de la solidarité internationale ce qui implique une participation financière de 1510 €. Néanmoins, nous avons signalé à Ritimo que nous souhaitons renégocier ce partenariat car depuis deux ans nous vendons moins de 250 exemplaires. Ritimo ne pouvant répondre à cette requête sur l'édition 2020, nous avons finalement décidé de maintenir le partenariat en leur précisant que ce serait peut-être la dernière fois. Nous avons alors convenu que le surplus d'exemplaires serait distribué lors des différents événements prévus en 2020. Ce que la crise sanitaire nous a hélas empêché de faire. Précision importante : début 2021 Ritimo a accepté de renégocier le partenariat.

Au final, nous avons vendu 232 exemplaires de l'édition 2021 soit un de plus que l'année dernière et récolté la somme de 1 412 €.

Orientations 2021/22 :

Pour l'édition 2022, nous avons le choix de commander 250 agendas pour un tarif TTC de 1 250 €. Avec possibilité de recommander des agendas si besoin.

3-5- Les mini-guides, dépliants et brochures

Non-violence XXI continue de distribuer ses 4 mini-guides : formations à la non-violence ; Pratiques non-violentes d'aujourd'hui ; Intervention civile de paix et Jeux-vidéo (pas de statistiques de distribution disponibles). La distribution fut très limitée en 2020 en raison du faible nombre d'événements en présentiel. Le mini-guide sur l'intervention civile de paix, épuisé depuis trois ans, avait été mis à jour et réédité à 2 000 exemplaires en 2018, mais cette édition était déjà épuisée fin 2018 ; une réimpression est disponible dont la distribution a été active en 2019 et moins en 2020.

Le miniguide sur les formations à la non-violence (4e édition 2013-2014) est totalement épuisé depuis mi-2019 ; sa mise à jour, qui nécessitait un travail important, a été achevée en mai 2020 avec un bénévole recruté via « Passerelles & compétences » ; elle a été éditée en juin 2020. Plusieurs demandes sont parvenues en 2020 pour pouvoir télécharger (pdf ?) nos miniguides, mais ils ne sont pas disponibles en numérique sur notre site (commande papier seulement).

Brochure « Pourquoi La non-violence est-elle révolutionnaire ? » :

La brochure s'est écoulee très rapidement dès sa sortie puisqu'entre juin et août 2019 presque 2000 exemplaires avaient été commandés. Nous avons alors décidé d'en rééditer 2000 exemplaires supplémentaires. En 2020, les demandes ont logiquement été moins importantes du fait du peu d'événements en présentiel, mais la demande est restée élevée. Actuellement, nous n'avons quasiment plus de brochures (moins d'une centaine). Nous en avons écoulé plus de 3 900 au total.

Avec une réactualisation et un petit « relooking », il semble pertinent d'en sortir une nouvelle version dans les prochaines semaines. Nous espérons une reprise des différents événements et un retour progressif à une situation « normale » pour que la brochure soit à nouveau demandée et diffusée par l'ensemble de nos partenaires. Notons qu'une communication plus importante mais aussi plus ciblée favoriserait probablement une diffusion au-delà de nos réseaux.

Dépliants : Le stock de dépliants de notre Fonds de dotation, qui inclut une description de Non-violence XXI et du Fonds de dotation, avait été renouvelé en 2018. RAS

Rappel des orientations 2020 :

- *Mettre à jour et rééditer le Miniguide des formations (terminé avril 2020) et faire le point sur les autres mini-guides (notamment celui sur l'ICP qui réclame une réactualisation très régulière et bénéficie d'une forte diffusion). 2019 . **Atteint***

Orientations 2021/22 :

- ***Distribuer les miniguides en stock en espérant de nouveaux événements présentiels de NVXXI et de ses partenaires.***
- ***Mettre les miniguides à disposition (gratuits mais incitation à faire un don) en pdf sur le site.***
- ***Rééditer une version actualisée et améliorée de la brochure « Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ? » (4 000 exemplaires ??)***

3-6- La newsletter

Douze newsletters ont été envoyées en 2020 (7 en 2019) dont une dédiée au lancement de notre campagne « **La non-violence, c'est radical !** ». La newsletter nous a été très utile pour continuer à communiquer lors du premier confinement et pour lancer nos télécauseries dès le mois de mai. Notons que nous avons rencontré un gros souci sur Ionos et notre Newsletter wordpress en octobre qui nous a contraint avec Romain Lauféron, notre webmaster, à un important nettoyage de notre liste de contacts (nombreux robots et problèmes de Spam). Nous avons de fait dû prendre un abonnement auprès de SendinBlue et utiliser un nouveau template afin de pouvoir communiquer sur la rencontre prévue avec HK à la Base. Avec ce « nettoyage », nous comptabilisons désormais 4 450 contacts environ contre 5 147 l'année dernière. Mais nous disposons désormais d'une base plus saine.

3-7- La Lettre aux donateurs (papier)

Non-violence XXI informe ses donateurs par ce biais deux fois par an (juin et octobre). La Lettre est envoyée aux donateurs actifs, aux anciens donateurs, aux membres de Non-violence XXI et aux partenaires, bénévoles, etc (**1 000** envois environ actuellement).

Au cours des dernières années, la Lettre aux donateurs a voulu présenter un panorama varié des projets et associations financés, en mettant l'accent notamment sur les projets novateurs et audacieux. L'envoi de ces lettres constitue le déclencheur d'une part importante des dons. L'une des pages les plus attendue est la quatrième où figure traditionnellement l'interview d'une personnalité s'impliquant de près (et parfois d'un peu

plus loin) dans la non-violence. L'idée surtout est de faire émerger les différents parcours et de mieux comprendre comment nos partenaires ou nos membres en sont arrivés à s'engager. Cette année, les lettres ont mis à l'honneur Ogarit Younan ainsi que Célia Grincourt, qui a lancé début octobre le podcast « *La force de la non-violence* ».

3-8- Le site internet et les réseaux sociaux

La version actuelle du site de Non-Violence XXI a été lancée en décembre 2018, mais nous avons seulement mis en place le suivi statistique de la fréquentation en février 2020. Le site internet de NVXXI n'est pas très actif ; il est confié à un webmaster efficace, mais qui demande un (petit) financement pour le développer. Il y a entre 200 et 500 visites par mois (Google Analytics) seulement (4200 sur 12 mois), mais bond à 800 visites en mars 2021. 2 pages en moyenne par visites avec des sessions moyennes de 1'30. Le développement du site est indispensable.

Rappelons que concernant la maintenance du site, d'importantes mises à jour avaient été réalisées sur Wordpress par Romain Lauféron entre janvier et mars 2020 pour un coût total de 400 € TTC (10 heures travaillées environ). L'administration a un peu changé avec ces mises à jour mais le site reste simple d'accès et rapide à prendre en main. Romain avait alors renforcé la sécurité du site et ajouté deux nouvelles fonctionnalités. L'une à la demande d'Angela Fontana pour communiquer dans le cadre de la campagne *La non-violence c'est radical !* Il s'agit de l'extension « Landing page builder ». L'autre nommée Yoast SEO afin d'améliorer notre référencement. De nouvelles mises à jour importantes ont été effectuées dans la période sept.-octobre 2020 suite au problème intervenu sur la newsletter : extension anti-spam, activation Captcha, nombreux échanges avec Ionos, nettoyage base de données d'emails, création d'un compte SendinBlue avec importation des contacts Wordpress... Soit une intervention facturée 495 € TTC pour 12 heures.

Non-violence XXI informe aussi de ses actions via sa page Facebook et une page Twitter réactivée en 2016 (encore très peu active faute de temps). Concernant le nombre d'abonnés sur Facebook, celui-ci est en augmentation constante puisque de 700 en 2016 il est passé à plus de 800 en 2017, 983 en 2019, 1181 en mars 2020 (date précédent rapport). Aujourd'hui, nous en sommes à 1 407 abonnés. Nous avons donc une augmentation de presque 20 % pour la deuxième année consécutive. Nous avons également doublé notre nombre d'abonnés depuis 2016. Cette augmentation, en grande partie liée à l'intensification des publications, de la communication en ligne et de nos événements (Télécauseries, Live HK à la Base, webinaires « *Ensemble cultivons la paix* » avec le département de Seine-Saint-Denis...), est encourageante mais pas encore satisfaisante au regard du nombre d'abonnés de plusieurs de nos membres (PBI France = 1 617 ; MAN = 2 620 ; ACNV = 5 357 ; Désobéissants = 17 634 ; ANV-COP21 = 33 520 ; Amis de la Terre = 54 587). Cela signifie que nous avons un potentiel « visibilité » bien plus important sur les réseaux, mais cela signifie aussi que sans un renforcement de l'équipe bénévole sur le community management ou l'appel à un prestataire, ce travail restera irrégulier et difficile à mettre en œuvre efficacement.

3-9- Les Télécauseries

Le premier confinement a été le déclencheur de cette nouvelle (pour Non-violence XXI) forme de communication facile à mettre en place. Le format, issu des deux « Causeries » organisées en présentiel en 2019, a été expérimenté et mis au point progressivement :

- Durée : une heure, souvent prolongée de 15', mais pas plus ! C'est un événement volontairement court sur Zoom, programmé en début de soirée (entre 18 et 20h), qui permet de fait à de nombreuses personnes de participer et de rester attentives.
- L'inscription est obligatoire. Nous pouvons ainsi écrire aux participants après la Télécauserie et leur proposer des documents, la vidéo de la rencontre (depuis 2021) sur notre page Youtube, de s'inscrire à la Newsletter et enfin bien-sûr de faire un don.
- Le format s'articule sur 3 phases avec un ou une animateur/trice : courte présentation par NVXXI, environ 20 à 30' d'intervention du ou des invités puis 30' de débat entre les invités et les participants connectés.

Cinq Télécauseries ont été organisées depuis mai 2020 dont 4 en 2020 ; avec les invités suivants : Yazid Kherfi (mai 2020), Alternatiba (Franziska Bindé, Elouan Trichard & Jon Palais en mai 2020), l'intervention civile de paix (Cécile Dubernet, Doris GUINHOUYA en Juin 2020), la non-violence au Liban (avec Ogarit Younan et Célia Grincourt en décembre 2020) et une Télécauserie en mars 2021 (avec Jacques Semelin et l'éditeur Calmann-Lévy) sur la sortie de la traduction du livre « Why Civil Resistance Works ». Nous avons à chaque fois plus de 50 inscrits (près de 90 en mars 2021) et 35 à 60 participants connectés.

3-10- Les Podcasts

Les podcasts « *La force de non-violence* », réalisés par Célia Grincourt avec une aide financière et de réseau de NVXXI ont surpris le public non-violent par leur qualité et leur pertinence ; leur audience a été croissante (en moyenne 5000 écoutes par émission, mais certaines écoutes ont dépassé les 10000). Il y avait en février 2021 environ 3600 abonnés (gratuits). L'introduction de ces podcasts citent le soutien de Non-violence XXI.

Rappel des orientations 2019 :

- *Permettre au coordinateur de dégager plus de temps pour la gestion du site (objectif déjà fixé pour 2019) non atteint*
- *Impliquer d'autres personnes bénévoles sur cette question (idem) non atteint*
- *Dynamiser le site et créer plus de liens avec les sites de nos partenaires. En partie atteint*
- *Communiquer de façon régulière sur les différents réseaux sociaux afin d'accroître le nombre de personnes qui nous suivent. Comment ? En continuant à proposer des événements mais aussi en accroissant les partenariats avec nos membres (plusieurs membres de Non-Violence XXI ont un grand nombre d'abonnés comme les Amis de la Terre, ANV-COP21 ou les Désobéissants). Atteint en partie mais insuffisant !*
- *Une réflexion devait être menée en 2019 sur le Community Management sous l'impulsion d'Angela Fontana. Celle-ci doit se prolonger en 2020. Notons que depuis 2019 Angela Fontana administre les comptes twitter et facebook de Non-Violence XXI en appui à Johann Naessens. non atteint*
- *Un compte LinkedIn est également prévu. Créé mais quasi inactif !*
- *Analyser les expériences des Télécauseries avec nos donateurs et sympathisants et envisager d'adapter et de poursuivre cette forme de communication simple et peu coûteuse. Atteint*

Orientations 2021/22:

- **Communiquer de façon régulière sur les différents réseaux sociaux afin d'accroître le nombre de personnes qui nous suivent. Comment ? En continuant à proposer des événements mais aussi en accroissant les partenariats avec nos membres (plusieurs membres de Non-Violence XXI ont un grand nombre d'abonnés comme les Amis de la Terre, ANV-COP21 ou les Désobéissants).**
- **Une réflexion devait être menée en 2019 et 2020 sur le Community Management sous l'impulsion d'Angela Fontana qui administre depuis 2019 les comptes Twitter et Facebook de Non-Violence XXI en appui à Johann Naessens. Pour 2021, l'initiative de Florent Compain visant à (re)définir l'identité notamment visuelle de Non-Violence XXI doit permettre de reprendre cette réflexion mais surtout de la concrétiser par la mise en place d'un groupe de travail sur cette question.**
- **Un compte Instagram (actuellement très peu actif) doit également être développé.**
- **Développer la fréquentation du site internet. Impliquer d'autres personnes (objectif qui s'inscrit aussi dans le travail en cours sur l'identité de Non-Violence XXI).**
- **Poursuivre de façon régulière et tout au long de l'année, même après la fin de la crise sanitaire, l'organisation de Télécauseries avec nos donateurs, sympathisants et autres réseaux sympathisants.**

4- Liens avec le Fonds de dotation

En 2019, nous avons proposé aux ONV membres de Non-violence XXI de relayer des appels à legs, en les adaptant éventuellement à leur public : 9 ONV membres ont déjà répondu positivement à cette initiative (MAN, CANVA, Amis de la terre, Silence, ANV, ACNV, IRNC, GM et PBI) ; Silence a publié un article avec rédactionnel et appel, ANV a publié un appel en page 2 de couverture, NVXXI a signé une convention de partenariat sur les legs avec Alternatiba et ANV-Cop21 (tri-partite) ; une autre convention est prête à être signée avec Les Amis de la terre ; le MAN devrait en signer une en 2021.

François Marchand offre maintenant une formation en ligne de 2 heures portant à la fois sur les problèmes de legs, donations et assurances-vie en général et sur la façon de communiquer pour lancer des appels à legs.

Rappel des orientations 2019 :

- *Nous ne prévoyons pas de participer au congrès des notaires en 2020, faute de financement.*
- *3 à 6 nouveaux contacts en 2020 pour des legs au Fonds de dotation. **Atteint***

Orientations 2021/22 :

- ***Nous ne prévoyons pas de participer au congrès des notaires en 2021, faute de financement.***
- ***3 à 6 nouveaux contacts en 2021 pour des legs au Fonds de dotation.***
- ***2 conventions signées et 2 formations assurées par François Marchand.***

Voir aussi le rapport d'activité du Fonds de dotation en annexe.

5- Vie associative

5-1- Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration

La crise sanitaire a eu (au moins !) un effet bénéfique : en développant l'utilisation de la visioconférence, nous avons pu augmenter le nombre de réunions (CA et Bureau) et mieux assurer la présence des membres. Le fonctionnement associatif en a été fortement modifié et il est probable que certaines modifications perdureront.

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois, toujours en visioconférence, soit le double d'une année normale : les 4 avril (TéléCA sur les AF), 7 juillet (TéléAG et TéléCA en deux fois deux heures), 31 octobre (TéléCA sur les AF) et 26 novembre (TéléCA). Les directives gouvernementales exceptionnelles pour les réunions statutaires des associations ont été complètement respectées.

Le Bureau s'est aussi presque exclusivement réuni en visioconférence au moins 4 fois (+ qq autres conférences Zoom en fonction d'urgences diverses). Le Bureau travaille beaucoup par email et avec le OneDrive de NVXXI.

Un membre du Bureau, Patrick Lesauvage, a démissionné en mars pour marquer son opposition à la politique salariale appliquée envers le coordinateur ; il demeure toutefois membre du CA, instructeur d'AF et membre du CA du Fonds de dotation.

A la suite de différentes situations conflictuelles impliquant des personnes, il a été proposé et décidé, à partir de 2021, **d'organiser des réunions de régulation**; la première a eu lieu le 12 janvier 2021. Aucune autre n'a été organisée depuis. Avec le recrutement d'une nouvelle personne, il faudra déterminer si ces réunions devront être instaurées de manière régulière ou à la demande des salariés. Cette réflexion entrera dans le travail de réorganisation du fonctionnement interne de Non-Violence XXI prévu à partir de 2021.

Non-violence XXI, qui avait accueilli 3 nouveaux membres-personnalités à l'occasion de l'AG d'avril 2019 : Ogarit Younan, Hadadi Kaddour (dit HK) et José Bové, n'a accueilli aucun nouveau membre en 2020. Nous avons eu à déplorer le décès de deux de nos personnalités membres : Marisette TARLIER, figure de la lutte du Larzac, en septembre, et le 6 décembre, Simone de Bollardière membre de NVXXI depuis sa création en 2001. Un texte a été publié et diffusé à par le MAN à l'occasion de cette disparition (voir annexe).

La **Communauté de l'Arche**, maintenant sans lien statutaire avec la CANVA, a fait connaître en fin d'année son désir d'adhérer en tant qu'ONV à Non-Violence XXI ; cette demande sera soumise à l'AG. Déjà en 2019, le Bureau se posait le problème de faire une proposition d'adhésions à certains écrivain(e)s de la non-violence francophones qui ne sont pas encore membres, par exemple : Elisabeth Maheu, François Vaillant, Pascal Tozzi, Pinar Selek et d'autres... ? Critères ? motivations ?

Le Bureau s'interroge sur l'opportunité de proposer l'adhésion à de nouvelles ONV (Anarchie et NV, Extinction rébellion, ... ??)

→ La signature du partenariat avec la FPH devrait **nécessiter de renforcer le Bureau** qui va avoir à traiter un volume important de dossier (RH plus importantes, actions propres à NVXXI plus nombreuses, contacts avec d'autres organismes et associations, etc...)

Rappel orientations 2019-2020 :

- *Lister et prendre contacts avec de nouvelles personnalités membres potentiels. Non atteint (Covid19 !)*
- *Réfléchir aux critères et motivations pour intégrer des écrivains de la non-violence en 2020 pas encore membres. (pas réalisé en 2019) Non atteint*
- *Identifier des ONV candidates potentielles et réfléchir aux critères et motivations en vue d'intégrer d'autres ONV en 2020-21. partiellement atteint*

Orientations 2021/22 :

- **Organiser séparément et en visioconférence deux fois par an des Bureaux et CA dédiés aux AF (Aides financières) afin de consacrer les autres moments de rencontres au développement et à l'avenir de Non-violence XXI.**
- **Organiser dans l'année plusieurs Bureaux dits de régulation pour désamorcer d'éventuels conflits et offrir un espace de parole aux salariés.**
- **Lister et prendre contacts avec de nouvelles personnalités membres potentiels et de nouvelles ONV membres potentiels (L'Arche, en cours, XR, ??).**
- **Réfléchir aux critères et motivations pour intégrer des écrivains de la non-violence en 2020 pas encore membres. (pas réalisé en 2019, ni 2020... ?)**

5-2- Les nouvelles missions de NVXXI (objet secondaire des statuts).

Rappel : Les statuts de NVXXI revus lors de l'AG de 2018 ont élargi son objet originellement limité à la recherche de fonds, à la distribution de ces fonds et à la communication sur la non-violence liée à l'activité de fundraising ; NVXXI a maintenant un objectif supplémentaire : « *Non-violence XXI a pour objet secondaire de favoriser les rencontres et de mutualiser des initiatives allant dans le sens du développement des organisations non-violentes françaises, et de la promotion de la résolution non-violente des conflits.* ». NVXXI est devenu un lieu qui rassemble quasiment toutes les tendances de la non-violence en France et devient une référence non-violente y compris pour des organisations non membres.

Cet objet secondaire est devenu particulièrement pertinent avec le partenariat FPH, préparé en 2020, mais décidé début 2021. NVXXI s'est déjà fortement investi dans des initiatives concernant les réponses aux critiques faites à la non-violence, avec la campagne et le crowdfunding. (cf. paragraphe 3 ci-dessus).

C'est également dans ce cadre de l'objet secondaire que nous avons engagé un processus d'« archives de la non-violence » au travers d'un partenariat (voir lettre en annexe) avec les archives de la Contemporaine de l'Université de Nanterre, spécialisée dans les mouvements sociaux. Il faut noter que le rôle de NVXXI est limité et que chaque mouvement est invité à traiter lui-même ses archives avec les professionnels de La Contemporaine et avec des archives régionales ; concrètement, le MAN fédéral et le MAN Lyon ont commencé ce travail, ainsi que l'IRNC ; un petit groupe s'est aussi constitué pour préparer les archives de Jean-Marie-Muller. Celles de Jacques de Bollardière pourraient suivre, ainsi que celles d'autres mouvements membres de NVXXI.

Rappel orientations 2019-2020

- *Lancer une campagne avec crowdfunding sur toute l'année 2019 sur le thème : « La non-violence c'est radical » **Atteint, mais peu de résultats !***
- *Poursuivre le (lent) travail d'archivage de la non-violence en France (objectif 2022 avec La Contemporaine). **Atteint (processus lent en cours)***

Orientations 2019-2020 :

- **Voir orientations du paragraphe 2-3**
- **Poursuivre le (lent) travail d'archivage de la non-violence en France (objectif 2022 avec La Contemporaine).**

5-3- Relations avec les fondations

La relation avec Un monde par tous s'est maintenant installée et repositionnée en fonction d'orientations discutées le 22 octobre 2019 chez Patrick Lescure, son fondateur : maintien du montant de 73 000 € alloué annuellement, orienté vers la solidarité internationale et les luttes pour changer le monde (résumé très bref). UMPT a souhaité l'arrêt en 2021 des subventions régulières attribuées historiquement à certains de nos membres (avant la création de Non-violence XXI). Seule celle attribuée au Comité ICP (8 500 €/an) est maintenue.

Les contacts avec la FPH (Fondation Charles Léopold Meyer pour le progrès de l'Homme) ont abouti début 2021 à un partenariat de 3 ans largement décrit et cité dans ce rapport.

Les contacts avec les parlementaires verts européens n'ont pu aboutir à des partenariats concrets en 2020. Nous avons commencé à développer nos relations avec la fondation Lush (« Charity Pot ») qui devraient aboutir en 2021. Nous recherchons d'autres fondations intéressées.

Rappel orientations 2019-2020 :

- *Mettre au point et réaliser un programme de rencontres avec un grand nombre de fondations susceptibles de nous aider : FPH, CCFD-Terre solidaire + Pour un autre monde (PAM) + Pas Cap, Lush (Charity Pot), Fondation de France, Caritas, liste non fermée... **Atteint avec FPH***
- *Un contact « post José Bové » avec les parlementaires verts européens pour un nouveau financement potentiel. **Non atteint***

Orientations 2021-2022 :

- **Mettre au point et réaliser un programme de rencontres avec des fondations susceptibles de nous aider : CCFD-Terre solidaire + « Pour un autre monde » + « Pas Cap » (fondations abritées) ; Lush (Charity Pot) ; Fondation de France ; Caritas, liste non fermée...**
- **Un contact « post José Bové » avec les parlementaires verts européens pour un nouveau financement potentiel.**

6- Fonctionnement - Coordination

Rappel constat 2019 : « La Coordination de Non-violence XXI est assurée depuis 2016 par Johann Naessens qui s'est beaucoup investi dans ses fonctions très polyvalentes : administratives, communication, relations avec les membres, rédaction de textes de fond, etc. L'arrivée de Johann a permis de restructurer et consolider la gestion de NVXXI. La subvention exceptionnelle de fonctionnement/investissement pour 2018 et 2019 attribuée par UMP a permis d'augmenter son salaire et son temps de travail. Toutefois, l'activité de NVXXI s'est parallèlement accrue et beaucoup de choses reposent sur les épaules de Johann ; précisons qu'il est actuellement beaucoup aidé par François Marchand, coprésident de l'association, bénévole et retraité, qui y consacre environ deux tiers de son temps. **Point important :** Le salarié a fait part régulièrement de son « usure » et de la difficulté dans les périodes tendues (plus nombreuses avec l'augmentation des événements et des campagnes) à être « déchargé ». Il a insisté plusieurs fois lors de réunions plénières sur le fait qu'il était en charge de beaucoup trop de choses et que sa position centrale entraînait souvent une « sur-sollicitation » dans les moments clés. Il est quand même à noter que les choses commencent à bouger. Plusieurs membres du Bureau se sont investis personnellement dans différents projets et des bénévoles apportent une aide « ponctuelle » (Alida, Georges, Laurence B.) ».

Constat 2020 sur la situation du salarié :

L'année 2020 a encore une fois été difficile sur le plan physique et mental. Johann a notamment vécu deux moments compliqués : le premier fin février où la médecine du travail (CMB) lui a tiré la sonnette d'alarme lors de la visite ? annuelle (tension très élevée !) ; l'autre début juillet en raison d'un relatif épuisement, lié encore une fois à sa forte charge de travail mais aussi à des conflits internes, ayant entraîné un arrêt de travail d'une semaine. Sur le plan de la charge de travail, il est à noter que Johann a eu le sentiment d'une amélioration après sa reprise en août (faisant suite à plus de 3 semaines d'interruption). La discussion lors de l'AG début juillet (à laquelle il n'était pas présent) lui a semblé constructive et bénéfique. Tout en étant conscient que NVXXI fonctionne avec des moyens limités, il a eu le sentiment d'être davantage entendu. Plusieurs bénévoles (au sein du Bureau mais aussi parmi les administrateurs et les instructeurs) ont eu à son égard certaines attentions et ont montré un réel souci d'alléger sa charge de travail, notamment dans les périodes tendues. Néanmoins, d'autres tensions et conflits ont émergé ensuite, et Johann regrette à ce sujet ce qu'il considère comme la conséquence d'une organisation interne défaillante. Il estime que par sa position de tête de réseau de la non-violence en France, Non-Violence XXI doit avoir une politique exemplaire de ce point de vue et ne pas mettre les salariés en difficulté. Cela implique à ses yeux une redéfinition des processus de prises de décisions et des responsabilités de chacun et chacune. Le travail initié par Florent Compain, à la fois sur l'identité de Non-Violence XXI et sur les « process » internes de l'association, lui a clairement redonné confiance dans la volonté de Non-Violence XXI de s'inscrire dans cette démarche et d'améliorer les conditions de travail du ou des personnes salariées. La subvention FPH a également changé la donne puisque Johann a vu son salaire revalorisé et son temps de travail augmenté. Le recrutement prévu d'une personne chargée des tâches administratives et comptables devrait aussi lui permettre de se concentrer sur ce qui le motive le plus, à savoir le travail sur la communication, le plaidoyer, l'organisation d'événements, la rédaction, et ainsi d'exploiter davantage ses points forts.

En conclusion, l'année 2020 a encore été un peu difficile sur le plan personnel mais à la suite de l'AG plusieurs choses semblent avoir été entendues. Johann a également été conforté par le début 2021 qui offre pour Non-Violence XXI de nouvelles et belles perspectives et lui prouve qu'il a eu raison de « s'accrocher ». Depuis son arrivée, il a toujours cru au projet défendu et à la non-violence. Il tient donc à poursuivre son engagement pendant encore quelques temps. Il est aussi particulièrement reconnaissant envers les administrateurs.rices et les membres du Bureau pour la confiance accordée et pour avoir récemment marqué leur volonté de récompenser significativement son implication dans l'association depuis près de 5 ans.

Orientations 2021-2022 :

- **Suite au recrutement d'une assistance administrative à mi-temps (voir orientations chapitre 1, permettre au coordinateur de se concentrer davantage sur les tâches liées à la communication, l'événementiel et au travail de plaidoyer ;**

- ***Mettre en place une procédure de décisions rapide pour un certain nombre de cas à préciser. (Groupe de travail à prévoir).***
- ***Continuer à répartir le travail entre les membres du Bureau et faire appel à des bénévoles afin de prendre en charge des activités bien spécifiques ;***
- ***Améliorer la réactivité et la communication entre les membres du Bureau et la coordination.***

7- Rapport financier

Le cabinet Pasquinelli assure la comptabilité de Non-violence XXI depuis le printemps 2017. Un point est effectué deux ou trois fois par an avec la trésorière et le salarié.

Les comptes 2020 sont marqués par un résultat négatif de 9 348 €, avec comme conséquence des fonds propres de l'association devenus négatifs (-5 813 €).

Ce déficit avait été envisagé lors de l'AG 2020 : il n'était évitable qu'à la condition d'obtenir une subvention et de recevoir des dons via un Crowdfunding efficace, afin de contribuer au financement de nos actions de communication. Cela n'a pas été le cas, les circonstances ayant freiné les initiatives et les rencontres.

Il faut rappeler que nos années équilibrées l'ont été du fait soit d'aides à l'emploi, soit de subventions exceptionnelles : Verts européens (4 000 € en 2019), Fondation Un Monde par tous (10 000 € par an en 2018 et 2019).

Non-violence XXI n'a cependant pas rencontré de problèmes de trésorerie, d'une part parce que les dons reçus en 2020 ne sont reversés sous forme d'aides financières qu'en 2021, d'autre part parce que l'URSSAF a suspendu ses prélèvements (d'où une dette importante, près de 5 400 €).

Pour l'essentiel, les charges ont été conformes au prévisionnel.

La subvention de 40 000 € annuels sur 3 ans apportée par la FPH va permettre en 2021 de sortir du rouge, tout en développant de nouveaux projets, et donc potentiellement de nouvelles recettes (subventions demandées à la fondation LUSH, au FDVA...). Reçue en mars, la subvention 2021 sera répartie sur 2021 (30 000 €) et 2022 (10 000 €). Il en sera de même les années suivantes.

Orientations 2021-2022 :

L'approche analytique mise en place en 2019 doit être affinée.